

même des compagnies américaines? Le bill, tel qu'il est rédigé constitue une intervention dans les affaires et dans l'administration des biens de ce pays par des compagnies. C'est une mesure très imparfaite et qui ne peut pas aider les chômeurs à cause des restrictions qui sont imposées à l'industrie; pour aider aux chômeurs, il faut en effet que celle-ci reste libre de ses mouvements. Nous donnons à cette commission le droit de conclure des ententes avec des compagnies en passant par-dessus la tête de la province et avec des maisons d'affaires en passant par-dessus la tête du Parlement. Le Parlement va-t-il cesser d'être un pouvoir souverain? Je prétends que ce bill est une atteinte portée à la libre application du projet. Ce bill permet d'édicter des règlements d'une grande portée. Avant que cette mesure soit adoptée j'aimerais savoir du Gouvernement si elle représente sa politique à longue échéance pour la solution de ce problème. Les secours directs pas plus que des assurances ou des dons ne pourront jamais remplacer le désir que les libres citoyens du Canada ont de travailler. Le projet tout entier n'est qu'un palliatif et ce sera une bien mauvaise pilule que les chômeurs devront avaler le 1er mai alors que nombre d'entre eux espèrent pouvoir, à cette date, se débarrasser des secours directs et trouver un emploi rémunérateur. Ce bill n'est ni plus ni moins qu'un blanc-seing d'un bout à l'autre. L'article 11 dit que toutes les obligations seront acquittées le et après le 31 mars 1937, mais ne va-t-on pas même soumettre des plans à la Chambre pour montrer la façon dont on s'y prendra?

Les dispositions de cette mesure prendront fin le 1er avril de l'année prochaine; je me trompe, c'est le 31 mars 1937, anniversaire de naissance de M. Purvis. Le Parlement siégera tout probablement à cette date et il recevra les comptes. Nous siégeons ici dans un édifice de \$18,000,000 en notre qualité de députés qui ont certains droits et privilèges; si nous jetons un coup d'œil de l'autre côté de la rivière Ottawa, nous voyons les taudis de Hull qui sont dix fois pires que tout ce que j'ai vu dans la ville de New-York. Nous recevrons les comptes le 31 mars, pas le 1er avril. L'argent aura été dépensé et tout ce que le Parlement aura à faire sera une enquête post mortem. Ce sera une enquête post mortem selon un système de coroner à sept ramifications connu sous le nom de commission du placement.

Le Gouvernement peut conclure des ententes avec des compagnies, avec des sociétés ou avec des particuliers mais il n'est pas question des municipalités. Il n'y a pas un sou pour les municipalités. Elles ne peuvent

[M. Church.]

obtenir d'argent que des provinces et on y met des conditions. Des prélèvements seront probablement faits sur ce fonds de fidéicommis. Le Gouvernement a avoué hier soir ignorer que des prélèvements eussent été faits sur le fonds de fidéicommis confié aux provinces. Le projet de loi est censé alléger le chômage, mais je pense que le premier ministre a montré trop de verbosité ou trop de réticence. Il faudrait vérifier l'emploi que l'on a fait de ces subventions fédérales. L'auditeur général en a-t-il effectué la vérification? A-t-il vu à ce que les montants soient dépensés pour les fins prévues?

Un mot maintenant sur le président de la commission. Je le connais depuis quelques années, et je sais que c'est un gentilhomme. Il est le président de la plus importante industrie de ma circonscription, la Dunlop Tire Company, mais cela ne m'empêchera pas de dire, en ma qualité de membre de la Chambre, toute ma pensée. J'ai participé à une élection partielle en 1934 et alors le chef de cette industrie s'intéressait considérablement aux résultats du scrutin. L'an dernier il s'est beaucoup intéressé aux élections générales, et l'on a cherché à faire battre l'honorable député de Greenwood, qui avait étudié à fond le problème et qui est parfaitement au courant des conditions du district. Ce M. A. B. Purvis, de la rue Saint-Jacques, doit être le président de cet orphéon qui chantera les gloires de l'administration. Il a des intérêts dans la compagnie de téléphone Bell, dans la compagnie d'assurance Sun Life, laquelle a exporté du pays des millions et des millions de dollars. Je le répète, il est le président de la compagnie Dunlop Tire, la plus importante industrie de ma circonscription.

Les employés de cette compagnie ont beaucoup contribué aux progrès du quartier Riverdale et du district de la Don à Toronto. Pendant plusieurs années les experts de cette industrie ont grandement contribué à son avancement. L'industrie elle-même a retiré de grands avantages de la protection, elle a compris ses relations avec le chômage, mais les ouvriers, ou bien ont été mis à pied ou bien ne travaillent qu'irrégulièrement. On a nié au représentant du parti dans ce quartier le droit de porter la parole devant les ouvriers de cette industrie, lors de l'élection complémentaire de 1934, parce que dans le temps M. A. B. Purvis, de la rue Saint-Jacques, était un adversaire du parti. Les autres candidats à cette élection ont pu parler dans cette usine, bien qu'en ma qualité de citoyen et de fonctionnaire de la municipalité j'aie plus contribué qu'eux à l'avancement de cette industrie. Cette dernière a obtenu plusieurs contrats importants sur le marché libre.